163025 - Sa bain rituel se gâte –elle si du sperme s'échappe de lui pendant sa prise?

question

Si une faible quantité de sperme s'échappe de quelqu'un pendant qu'il prend un bain rituel, cela remet il en cause la validité du bain?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

La sécrétion du sperme au cours d'un bain rituel se produit de deux façons: soit qu'elle s'accompagne de plaisir ou pas. dans le premier cas, elle entraîne la nullité des ablutions. Si l'intéressé a déjà lavé sa tête et une partie de son corps puis voit du sperme s'échapper de lui avec plaisir, le bain est compromis et on doit recommencer. On lit dans l'encyclopédie juridique (5/220) : Les jurisconsultes sont tous d'avis que la sortie du sperme nécessite la prise d'un bain rituel. Mieux, an-Newari rapporte un consensus général sur la question. Dans le deuxième cas, il peut s'agir d'un reste de sperme qui ne remet pas en cause la validité du bain et n'en nécessite pas la reprise. Voir à cet égard la réponse donnée à la question n° 49693.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit: «» si un liquide s'échappe de quelqu'un sans que cela soit précédé d'un plaisir pouvant le provoquer, il peut s'agir de résidus de sperme nés d'un rapport intime antérieur. cela ne nécessite pas un bain à part mais on se contente de laver l'endroit souillé et de reprendre les petites ablutions.» Extrait de fatawa nouroune ala ad-darb.

Allah le sait mieux.